

voie verte la promenade du Viaduc



Au cœur des Cévennes, la promenade du Viaduc

vous emmène au sein d'une végétation luxuriante, entre ouvrages d'art ferroviaires et canaux d'irrigation.

Le Conseil général du Gard vous propose de découvrir à pied, en vélo ou en rollers cette voie verte, bordées de petits villages. Ainsi, vous pourrez profiter de cette balade pour découvrir des sites comme la montagne de la Tessonne ou encore l'aven de Bez. Prochainement, la promenade s'étendra du Nord du Vigan grâce à la réhabilitation du Viaduc, jusqu'à l'ancienne gare d'Arre.

La promenade du Viaduc et l'ensemble du projet de développement des voies vertes, concrétisent la volonté du Conseil général de faciliter les activités en pleine nature mais aussi de favoriser les déplacements doux sur l'ensemble du département.

Damien ALARY

Président du Conseil général du Gard

Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon

SERVICES À PROXIMITÉ

- Réparation et location de vélos à Le Vigan
- Hébergements et restauration (hôtels, gîtes, campings, aires de camping-car, chambres d'hôtes, restaurants, produits du terroir...)

INFORMATIONS UTILES

Les guides de découverte sont disponibles aux :

- **Comité Départemental du Tourisme du Gard**
3 rue cité Foulc - BP122 - 30010 Nîmes cedex 4
Tél. : 04 66 36 96 30
www.tourismegard.com
- **Communauté de Communes Pays Viganais Cévennes (guide de découverte Sud Cévennes)**
Maison de l'intercommunalité
3, avenue Sergent Triaire - 30120 Le Vigan
Tél. : 04 99 54 27 00
www.cc-paysviganais.fr
- **Office de Tourisme des Cévennes Méridionales (guide de découverte Sud Cévennes)**
Maison de Pays
Place du marché - BP 21001 - 30123 Le Vigan cedex
Tél. : 04 67 81 01 72
www.cevennes-meridionales.com
- **Point information Tourisme**
La Poste - Route Nationale - 30 770 Alzon
Tél. : 04 67 83 91 82 (accueil saisonnier de mi-juillet à mi-août)

AUTRES ADRESSES UTILES

www.meteofrance.fr ou 08 92 68 02 30
Appel d'urgence: 18 ou 112

LE GARD

aménage le territoire

www.gard.fr



voie verte

3,5 km de balades !

la promenade du Viaduc

COMMENT Y ALLER ?

DEPUIS NÎMES : par la RD999 via Quissac, Le Vigan jusqu'à Molières-Cavaillac

DEPUIS MILLAU : A75, sortie 48 direction Alzon, puis la RD999 jusqu'à Molières-Cavaillac

DEPUIS MONTPELLIER : par Ganges depuis Le Vigan et la RD999 jusqu'à Molières-Cavaillac

PAR LE CAR :

Dans le Gard : desserte de Molières-Cavaillac depuis Le Vigan par la ligne CRP05-1. Desserte de Le Vigan depuis Nîmes par la ligne D40 du réseau «EDGARD» (forfait 1,50€ / trajet)

www.edgard-transport.fr ou 0810 33 42 73

Dans l'Hérault : desserte de Le Vigan par la ligne n°108 du réseau « HÉRAULT TRANSPORT » (forfait 1,50€ / trajet)

www.herault-transport.fr ou 04 34 888 999

Réalisation et financement



www.gard.fr

Allez-y avec **Edgard**
le Conseil général vous transporte

Edition juin 2012

Document édité par
le Conseil général du Gard
Hôtel du Département
3, rue Guillemette
30044 Nîmes
www.gard.fr

Randonneurs, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, le Conseil général du Gard a réalisé pour vous

la promenade du Viaduc

Le parcours chemine à proximité des villages de Molières-Cavaillac, Bez-et-Esparon et Arre. Empruntant le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer Tournemire (Aveyron) - Le Vigan (Gard), cette voie ferrée construite entre 1884 et 1895, inaugurée en 1896, a été désaffectée en 1955. Le Conseil général du Gard en a acquis une partie du fait de la présence du remarquable pont métallique de Lavassac de type « Eiffel », d'une portée de 80 mètres pour un poids de 418 tonnes d'acier.



Longue de près de 3,5 km et large de 3 m, la promenade du Viaduc « Eiffel » est un aménagement qui propose un parcours sans danger, avec peu de dénivelés et sans intersection avec des routes. Deux tunnels sont éclairés à l'énergie solaire.

Tout en s'engouffrant dans le relief montagneux des Cévennes, la promenade du Viaduc progresse au milieu d'une végétation particulièrement résistante au froid et luxuriante.

Cette voie longe les grands plateaux karstiques du Causse de Blandas en rive droite de la vallée de l'Arre qui les sépare du massif granitique du Linguas et du Mont-Aigoual. Les sources y sont multiples. L'eau omniprésente, abondante lors des épisodes orageux cévenols, a façonné les étendues calcaires d'évents (résurgences d'eau) et d'avens (gouffres). Les résurgences au débit exceptionnel font écho à celles situées de l'autre côté du Causse de Blandas, à hauteur des moulins de la Foux - source de la Vis, qui creusèrent les gorges éponymes dont le Cirque de Navacelles en est le joyau.



Lors de cette balade, vous profiterez de points d'observation privilégiés sur les événements de Bez, Brun, Rognes et sur les grottes des Calles. La promenade du Viaduc offre également des vues splendides sur la vallée cévenole de la rivière d'Arre, dominée notamment par les sites du Rocher d'Esparon.

Vous pouvez vous reporter aux carto-guides de la collection Espaces Naturels gardois dont celui du « Causse et gorges de la Vis, cirque de Navacelles », le topo-guide « Le Gard à pied », les topo-guides de la collection « Autour du Parc National des Cévennes », et le « Sentier de découverte du Pays viganais, vallée de l'Arre et du Coudoulou ».

Légende :

- voie verte
- voie verte sous tunnel
- voie verte en cours d'étude
- parking
- accessibilité Personnes à Mobilité Réduite
- point d'information
- sites remarquables
- point de vue



RÈGLES DE BONNE CONDUITE

- TENEZ votre droite et dépassez avec précaution
- RESPECTEZ les priorités
- RESPECTEZ la nature, emportez vos déchets
- LA SURVEILLANCE des enfants reste sous la responsabilité des parents
- TENEZ VOS CHIENS en laisse
- SUR LA « ROUTE PARTAGÉE » AUTOS ET VÉLOS : respectez le code de la route, roulez sur une file et soyez vigilants

À DÉCOUVRIR AUSSI

... dans les Causses et Cévennes, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO

- le patrimoine remarquable de chaque commune
- les anciennes magnaneries, patrimoine de l'âge d'or de l'éducation du ver à soie, nourri aux feuilles de mûriers blancs, arbres jadis cultivés en terrasses
- les caves coopératives des produits du terroir et ses producteurs : les oignons des Cévennes et les pèlardons labellisés AOC et AOP ; la pomme Reinette du Vigan, ou encore les châtaignes, les noix
- les promenades à cheval et les sentiers de randonnées et VTT balisés, la pêche
- le Parc National des Cévennes (Causse de Blandas, cirque de Navacelles et gorges de la Vis, forêt domaniale de la Vis)

... et dans tout le département du Gard

- la voie verte entre Caveirac et Sommières - 21 km
- la voie verte du Martinet à Beaucaire - 3 km
- la voie verte de Vauvert-Gallician - 7 km reliée à la boucle de cyclodécouverte de la Camargue gardoise de 17 km de routes « partagées »
- la voie verte de Quissac-Sauve - 6 km
- la boucle de cyclodécouverte de l'Uzège et du Pont du Gard : routes « partagées » et pistes cyclables - 32 km

... prochainement :

- les 13 premiers km de la voie verte du Pont du Gard, entre Beaucaire et Sernhac
- la véloroute internationale du Léman à la Méditerranée
- la voie verte de l'Espiguette
- des voies vertes reliant le Gard à l'Hérault, entre Sumènes et Ganges, et entre Saint-Hyppolyte-du-Fort et Ganges
- la poursuite de voies vertes existantes avec les promenades du Viaduc et celles menant de Quissac à Sauve et de Caveirac à Sommières
- les boucles cyclodécouverte de la Vaunage, « Les olivettes », et du Sommiérois, « Le Vidourle »
- l'extension de la boucle cyclodécouverte de la Camargue gardoise